

### La mobilité durable, une priorité pour Mont-Saint-Hilaire

**Mont-Saint-Hilaire, le 8 avril 2025** – La Ville de Mont-Saint-Hilaire dévoile son nouveau Plan directeur de mobilité active et annonce un grand projet de réaménagement du boulevard Sir-Wilfrid-Laurier (R-116). Ce projet favorisera les déplacements sécuritaires à pied et à vélo, en plus d'inclure une voie réservée pour les autobus. La première phase sera pilotée par exo, en collaboration avec la Ville et le ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD).

Ces actions ont pour objectif de proposer à la population des options réalistes pour se déplacer autrement qu'en auto-solo, en cohérence avec [le bilan GES](#) de la Ville et [le chantier #2 de son Plan climat 2023-2030 – Se déplacer autrement](#). Elles s'inscrivent ainsi dans une démarche globale de lutte contre les changements climatiques par la réduction d'émissions de gaz à effet de serre (GES).

« Les résultats de notre bilan GES sont clairs : 67,4 % de nos émissions découlent de nos déplacements en voiture. Réduire le recours à l'auto-solo au profit d'options durables (marche, vélo, transports en commun, covoiturage ou autopartage) est donc une solution incontournable pour atteindre notre objectif de carboneutralité en 2050. Nous sommes toutefois conscients que ces changements dans nos habitudes de déplacement demanderont de grands efforts collectifs. Avec le lancement de ce projet d'envergure sur la route 116, la Ville s'engage à soutenir et à faciliter cette nécessaire transition. Ensemble, nous pouvons façonner une ville où la mobilité active est au cœur de nos choix pour un avenir plus durable et inclusif », déclare Marc-André Guertin, maire de Mont-Saint-Hilaire.

#### Réaménagement du boulevard Sir-Wilfrid-Laurier (R-116)

À l'automne 2024, des travaux préliminaires sur la conduite principale d'eau potable située sous la route 116, entre les rues Fortier et du Massif, ont été effectués en prévision du réaménagement de la surface. La vitesse a ensuite été réduite à 60 km/h, entre les résidences Soleil (près de la rue du Massif) et Grande Allée, suivie de l'installation d'un radar pédagogique pour faciliter cette transition.

Dès la mi-avril, des mesures transitoires seront mises en place sur l'emprise de cette section de la route 116, afin d'assurer la sécurité des piétons et des cyclistes. Celles-ci incluront l'installation de délinéateurs et de butoirs visant à fermer ou réorganiser les accès commerciaux. Par conséquent, le stationnement en parallèle ne sera plus toléré sur ce tronçon. Ces aménagements temporaires sont obligatoires pour obtenir l'autorisation du MTMD d'abaisser la vitesse à 50 km/h en attendant la construction des nouvelles voies de mobilité active.

La phase suivante concernera le tronçon des rues Fortier à du Massif incluant notamment l'ajout d'une voie réservée pour le transport collectif et l'aménagement d'une piste cyclable, la réfection et l'uniformisation du trottoir sur l'ensemble du tronçon, ainsi que la mise aux normes des feux de circulation.

Éventuellement, des travaux touchant le tronçon des rues du Massif à des Bernaches (côté montagne) et du Massif aux limites de Sainte-Madeleine sont prévus. Pour ce faire, la Ville travaille en collaboration avec le MTMD sur une étude d'opportunité menée par le ministère, intégrant le transport actif, à la fois en emprise et aux axes perpendiculaires de la route 116. Ce grand projet pourrait se dérouler sur quelques années, puisque plusieurs travaux de planification sont à prévoir.

Pour en savoir davantage sur le projet de réaménagement du boulevard Sir-Wilfrid-Laurier à Mont-Saint-Hilaire, [rendez-vous dans la section « Grands projets » du portail citoyen CLIC](#). Il est également possible de s'abonner pour recevoir les mises à jour du projet en cliquant sur « Suivre le projet ».

## **Plan directeur de mobilité active**

Ce vaste chantier se trouve au cœur des priorités identifiées dans le Plan directeur de mobilité active, adopté par le conseil municipal lors de la séance d'avril. En abordant des enjeux clés de la planification stratégique 2023-2028 de la Ville, notamment le déficit d'infrastructures favorisant la mobilité active et durable, ce plan définit les grandes orientations en la matière. Il met ainsi l'accent sur le renforcement des infrastructures dédiées, la connexion et le déploiement du réseau existant, puis la sécurité des personnes plus vulnérables.

En consultant ce document, disponible sur [le site Internet de la Ville de Mont-Saint-Hilaire](#), il est possible d'en apprendre davantage sur ses priorités concernant la mobilité active.

## **Sondage sur les habitudes de mobilité durable**

La Ville profite de cette occasion pour sonder la population hilairemontaine au sujet de ses habitudes actuelles en matière de mobilité durable. Elle souhaite également savoir ce qui freine la population à utiliser ces méthodes de déplacement. Ces données orienteront ses actions en lien avec le Plan directeur de mobilité active et les priorités d'aménagement.

Les citoyens et les citoyennes de Mont-Saint-Hilaire sont invités à répondre [au sondage via le portail citoyen CLIC](#).

## **À propos de la Ville de Mont-Saint-Hilaire**

*Mont-Saint-Hilaire est une ville de plus de 19 400 citoyens. En mode 100 % solution, elle passe à l'action pour répondre aux enjeux environnementaux, sociaux et économiques. La Ville s'assure ainsi de mettre en œuvre des projets qui répondent aux besoins de l'ensemble des citoyens et des citoyennes de façon durable, visant à réduire son impact environnemental, dans une perspective de bien commun.*

- 30 -

**Source :** Ville de Mont-Saint-Hilaire  
**Information :** Services aux citoyens et communications  
[communications@villemsh.ca](mailto:communications@villemsh.ca)